

« Faire des Européens » par l'éducation populaire

Le rôle du Centre européen de la culture dans les années 1950

Nicolas STENGER

RÉSUMÉ

Créé à Genève en 1950 dans le sillage du congrès de La Haye de mai 1948, le Centre européen de la culture (CEC), dirigé par l'écrivain Denis de Rougemont, a notamment pour mission de « promouvoir le sentiment de la communauté européenne par le moyen d'informations et d'initiatives [...] dans les établissements d'enseignement scolaires, universitaires et populaires ». Les questions d'éducation occupent ainsi une place centrale dans l'agenda de cette petite ONG indépendante des pouvoirs politiques, bien que solidement ancrée dans le bloc occidental au début de la guerre froide. Si les projets développés dans les milieux scolaires et universitaires sont nombreux, on évoquera ici quelques-unes des entreprises conçues en dehors de l'école, un terrain d'action privilégié par Rougemont dans les années 1950.



Denis de Rougemont et l'abbé Pierre Martel (fondateur du mouvement « Alpes de Lumière ») lors de « l'expérience pilote d'éducation européenne » organisée à Mane, 1958. © Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel / Rougemont 2.0

Pourquoi « faire des Européens » en dehors de l'école ?

« Nous avons un motto qui préside à toutes nos activités : *Faire l'Europe, c'est d'abord faire des Européens*. [...] Comment former ces Européens ? C'est évidemment une question d'éducation avant tout, en dehors des écoles aussi bien qu'à l'école. » C'est ainsi que Denis de Rougemont, dans un entretien radiodiffusé en 1957, résume l'ambition principale du Centre européen de la culture. Pour la réaliser, l'écrivain accorde une place particulière à l'éducation populaire, qu'il définit comme les « formes d'enseignement plus concrètes et plus proches de la vie, qui prennent place à côté des heures et au-delà des périodes scolaires ». Par son ancrage dans un milieu où les gens vivent et peuvent « agir », l'éducation populaire correspond à la philosophie fédéraliste de Rougemont, faite de tension entre diversité et unité, entre autonomies locales et union continentale. Former des *personnes*, « libres et responsables » à l'échelle de leur commune et de leur région, tout en les rendant conscientes que l'Europe constitue leur destin commun : tel est le credo de l'écrivain, tel doit être le but d'une « éducation européenne » digne de ce nom. Une éducation que l'écrivain oppose à l'*instruction*, vécue douloureusement sur les bancs de l'école primaire, et critiquée avec véhémence comme une entreprise de « gavage » dans un pamphlet de jeunesse intitulé [Les Méfaits de l'Instruction publique \(1929\)](#). Considérant que l'école des années 1950 n'a pas fondamentalement changé, l'écrivain s'en détourne provisoirement pour s'attacher à mobiliser le secteur associatif et défendre l'idée d'une « Communauté européenne des foyers de culture », prélude à la création d'un Bureau européen de l'éducation populaire.

De la « Communauté européenne des foyers de culture » au Bureau européen de l'éducation populaire

Qu'entend Rougemont par « foyers de culture » ? « Ce n'est pas simple à dire », avoue l'un de ses collaborateurs. Maisons de la culture, centres communautaires, maisons de jeunes, universités populaires... : l'expression recouvre des réalités diverses. Ces « foyers » n'en incarnent pas moins la vitalité culturelle de l'Europe, affirme Rougemont, pour qui la culture n'est vivante qu'à l'échelle d'un groupe local (« il n'y a pas de culture nationale »), et ne peut survivre qu'à la faveur d'échanges avec d'autres groupes. Identifier ces « foyers » et leurs animateurs, mettre en commun leurs expériences et leurs méthodes : tels sont les buts de la « Communauté européenne des foyers de culture », fondée à Genève en 1952 avec le soutien de la Campagne européenne de la jeunesse entre autres. Pour Rougemont, les bénéfices de l'opération sont évidents : diffuser plus largement sa vision de l'Europe, écouler les brochures du CEC, créer des synergies avec d'autres associations affiliées au Centre... Pour ceux invités à y entrer, les avantages de la Communauté apparaissent toutefois moins clairement, d'où quelques difficultés pour s'entendre sur ses statuts et la rendre opérationnelle. Notons ici une divergence de vue entre les Français et Belges, qui soutiennent l'approche fédéraliste de Rougemont, et les Britanniques et Scandinaves, qui, tout en souhaitant développer les relations entre hautes écoles populaires, émettent certaines réserves quant au caractère « européen » de l'entreprise. Le degré d'autonomie de la Communauté par rapport au CEC est également discuté. Quant à la diversité des formes d'éducation extra-scolaire — qu'implique le terme imprécis de « foyer de culture » —, elle rend malaisé le partage d'expériences entre des organisations n'ayant parfois que peu de choses en commun.

Il revient à deux Néerlandais, Oscar Guermonprez et G. H. L. Schouten, tous deux actifs dans le domaine de l'éducation des adultes, de débloquer la situation. Dotés d'une solide expérience de terrain, ayant déjà élaboré leur propre projet de rapprochement avec d'autres hautes écoles populaires (un projet auquel les Scandinaves se montrent réceptifs), plus sélectif et moins lié politiquement à l'union de l'Europe, ils convainquent Rougemont de démarrer l'activité sans délai avec les moyens dont ils disposent à Bergen, où ils mettent sur pied un Bureau européen de l'éducation populaire. Fonctionnant de manière autonome, bénéficiant ponctuellement du soutien financier et matériel de la Campagne européenne de la jeunesse, le Bureau organise régulièrement des stages de formation et publie un bulletin en trois langues, *Notes et Études*, rendant compte de l'éducation populaire dans divers pays. Son rattachement au CEC est symbolique, ce dernier peinant à couvrir lui-même ses propres frais de

fonctionnement.

Les « expériences pilotes d'éducation européenne » en milieu rural

La création à Genève en 1954 de la Fondation européenne de la culture, dans les locaux du CEC et sous la direction de Rougemont, permet à l'écrivain de relancer ses projets extra-scolaires. Une des premières subventions de la fondation est ainsi destinée à des « expériences pilotes d'éducation européenne », développées de 1956 à 1959. Quatre d'entre elles sont menées en milieu rural, selon différentes formules : enquêtes de terrain et sondages d'opinion ; envoi d'experts et de matériel pédagogique ; journées d'études ; échanges entre communes jumelées ; subventions à des projets de développement. L'expérience organisée à Mane, en Haute-Provence, donne une idée de l'esprit dans lequel Rougemont souhaite mener une action d'éducation européenne à l'échelon local. Son lancement résulte de la rencontre entre le mouvement Alpes de Lumière, fondé en 1953 par Pierre Martel dans le but de revitaliser le territoire haut-provençal, et la volonté de Rougemont de soutenir les initiatives participant au rayonnement culturel des régions, parties du patrimoine européen. Confiés à des sociologues de l'université de Genève, une enquête est réalisée afin de mieux cerner les attentes de la population locale et les besoins économiques et sociaux du « Quadrilatère » formé par Mane et trois communes voisines, confrontées depuis un siècle à un dépeuplement massif, notamment en raison de la fermeture d'une mine et de problèmes de mise en valeur des terres. Activité industrielle et agricole, climat, ressources naturelles, patrimoine archéologique et architectural : les faiblesses et les atouts du site sont évalués, l'enquête concluant à la nécessité de développer le tourisme, à l'instar de ce que préconise P. Martel dans son projet de rénovation et d'amélioration de l'habitat et du territoire. Une vision qui du reste ne fait pas l'unanimité chez les « locaux », notamment les agriculteurs qui plébiscitent un nouveau système d'irrigation pour améliorer les rendements et considèrent le tourisme comme un « pis-aller ». Mais certaines initiatives méritent apparemment d'être soutenues plus que d'autres... On notera ici le paradoxe entre la volonté proclamée de répondre aux « besoins réels » d'une collectivité, de la rendre maîtresse de son destin, et la nécessité cependant de « l'éduquer », de la guider (à tort ou à raison) dans ses choix. Outre le financement de l'enquête sociologique, le CEC accorde une subvention au mouvement Alpes de Lumière, et donne un cycle de conférences au cours duquel Rougemont et ses collaborateurs défendent leur vision idéale de l'Europe et du fédéralisme.

BIBLIOGRAPHIE

Basset, Karine-Larissa, *Pierre Martel et le mouvement Alpes de Lumière. L'invention d'un territoire (1953-1983)*, La Tour-d'Aigues, L'Aube, 2009. [Texte intégral](#)

Rougemont, Denis de, *Faire des Européens. Essais sur l'école et l'université*, Genève, La Baconnière, 2019. [Préface et présentation de l'éditeur](#)

Stenger, Nicolas, *Denis de Rougemont. Les intellectuels et l'Europe au xx^e siècle*, Rennes, PUR, 2015. [Texte intégral](#)

Stenger, Nicolas, Saint-Ouen, François, Wenger, Jonathan (dir.), « Union, Étude ». *Denis de Rougemont*, numéro de la *Revue historique neuchâteloise*, n^{os} 1-2, 2019. [Texte intégral](#)

Sites internet

- [Rougemont 2.0 : l'intégrale de Denis de Rougemont en libre accès](#)
- [European Association for the Education of Adults](#)

Ressources multimédias

- [L'éducation au Centre européen de la culture](#) (1957). © Radio Télévision Suisse / Rougemont 2.0
- [Le 20^e anniversaire du Centre européen de la culture](#) (1970). © Radio Télévision Suisse / Rougemont 2.0

Source URL:

[https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/éducation-et-formation/d'une-éducation-pour-l'europe-à-une-éducation-européenne/«-faire-des-européens-»-par-l'éducation-populaire](https://ehne.fr/encyclopedie/thematiques/education-et-formation/d'une-education-pour-l'europe-a-une-education-européenne/«-faire-des-européens-»-par-l'éducation-populaire)